

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

**ABONNEMENT.**  
Pour l'année... 12s. 6d.  
six mois... 6s. 3d.  
(payable d'avance.)  
non compris les frais de  
Poste.  
Pour ceux qui ne se con-  
formeront pas à cette con-  
dition l'abonnement sera  
de 15s. payable par se-  
mestre. Ceux qui veulent  
discontinuer sont obligés  
d'en donner avis un mois  
avant la fin du semestre,  
et de payer ce qu'ils doi-  
vent.

A Montréal, on s'abon-  
ne chez E. R. Fabre, ecr.  
3, rue St. Vincent.

BUREAU DU JOURNAL  
Côte De Léry, No. 14.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par } JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, }  
STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, } Propriétaires.

**PRIX DES ANNONCES.**  
Six lignes et au-des-  
sous..... 2s. 6d.  
Dix lignes et au-des-  
sous..... 2s. 4d.  
Chaque insertion subsé-  
quente, le quart du prix.  
Au-dessus de dix lignes  
1d. la ligne.  
Les annonces non  
accompagnées d'ordre se-  
ront publiées jusqu'à avis  
contraire.

Les lettres, correspon-  
dances, etc., doivent être  
adressées, franc de port,  
à STANISLAS DRAPEAU et  
Cie., Rue Ste. Famille,  
côte De Léry, No. 14.

Québec, Vendredi, 4 Aout, 1848.

BUREAU DU JOURNAL  
Côte De Léry, No. 14.

### FEUILLETON LITTÉRAIRE

#### CHATEAUBRIAND.

L'année 1769 fut féconde en grands hommes. La nature prévoyante semait pour l'avenir. Presque en même tems deux enfants naquirent pendant cette année. L'un dans une île enveloppée de ce doux murmure que fait la Méditerranée; l'autre près de ces grèves arides que vient battre de son fracas et de ses flots l'Océan sauvage de la Bretagne. L'un dans une maison que la proscription habita dès sa naissance; l'autre dans un château que la tristesse habita toujours. L'un était inscrit depuis le 10<sup>e</sup> siècle au Nobiliaire français. L'un portait sur son blason d'azur l'aigle aux ailes éployées; l'autre, sur son écu de gueules, les fleurs de lis semées sans nombre. L'un devait être empereur par le glaive; l'autre devait être roi par la pensée. L'un devait reconstruire la société écroulée; l'autre devait retrouver la religion perdue. L'un devait dicter le Code civil, c'est-à-dire la loi des hommes; l'autre devait écrire le *Génie du Christianisme*, qui est la loi de Dieu.

L'un s'appelait Napoléon Bonaparte.

L'autre s'appelait Auguste-François de Chateaubriand.

Voici ce que l'empereur disait du poète: "Chateaubriand a reçu de la nature le feu sacré, ses ouvrages l'attestent. Son style n'est pas celui de Racine, c'est celui du prophète. Si jamais il arrive au timon des affaires, il est possible que Chateaubriand s'égare; mais ce qu'il y a de certain c'est que tout ce qui est grand et national convient à son génie."

Voici ce que le poète disait de l'empereur: "Bonaparte combat sur une vieille terre, environné d'éclat et de bruit; il ne veut créer que sa renommée, il ne se charge que de son propre sort; il semble savoir que sa mission sera courte, que le torrent qui tombe de si haut s'écroulera promptement; il se hâte de jouir et d'abuser de sa

gloire comme d'une jeunesse fugitive: à l'instar des dieux d'Homère, il veut arriver en quatre pas au bout du monde; il paraît sur tous les rivages; il inscrit précipitamment son nom dans les fastes de tous les peuples; il jette en courant des couronnes à sa famille et à ses soldats; il se dépêche dans ses mouvements, dans ses lois, dans ses victoires; penché sur le monde, d'une main il terrasse les rois, de l'autre il abat le géant révolutionnaire. Mais, en écrasant l'anarchie, il étouffe la liberté, et finit par perdre la sienne sur son dernier champ de bataille."

Chacun se regardait donc comme quelque chose de grand, puisque chacun mesurait l'autre.

Ces deux hommes nés à trois cent lieues de distance, qui devaient se rencontrer, se perdre, se quitter et se reprendre, grandirent sans se connaître. L'un sous le niveau de l'étude, à l'ombre de ces grands murs de collège, soumis à ces règlements sévères qui font les généraux et les hommes d'Etat; l'autre errant aux bords des grèves compagnons des vents et des flots, n'ayant d'autre livre que la nature, d'autre instituteur que Dieu, ces deux grands maîtres qui font les rêveurs et les poètes.

Aussi, l'un eut toujours un but, l'autre n'eut jamais que des désirs.—But qu'il atteignit; désirs qu'il ne réalisa jamais.—L'un voulait mesurer l'espace, l'autre tentait de conquérir l'infini.—En 1791, Bonaparte revient passer un semestre dans sa famille pour y attendre les événements. En 1791, Chateaubriand s'embarque à Saint-Malo pour tenter de découvrir le passage aux Indes par le Nord-ouest de l'Amérique.

Suivons ce dernier.—Le sillon de lumière que tracera le poète vaut bien le sillon de sang que tracera l'empereur.

Il quitte Saint-Malo le 6 mai à six heures du matin, il touche aux Açores où plus tard il conduira Chactas. Le vent le pousse sur le banc de Terre-Neuve; il traverse le détroit, relâche à Saint-Pierre, y reste quinze jours, se perdant au milieu

des brouillards dont l'île est sans cesse couverte, errant au milieu des nuages et des bouffées de vent, écoutant les mugissements d'une mer invincible, l'égarant sur une bruyère laineuse et morte, et n'ayant pour guide qu'une espèce de torrent rougeâtre roulant entre les rochers.

Après quinze jours de relâche, le voyageur quitte Saint-Pierre, atteint la latitude des côtes de Maryland. Là les calmés le prennent.

Enfin un jour on aperçut au dessus des vagues quelques cimes d'arbres qu'on eût pu prendre pour des flots d'un vert un peu plus foncé, s'ils n'eussent été immobiles: c'était l'Amérique. Vaste sujet de réflexions pour le jeune poète que ces mondes aux destinées sauvages, aux annales inconnues, que Sénèque devina, que Colomb découvrit, que Vesputic baptisa, mais dont nul n'a pu se faire l'historien.

C'était l'heure heureuse pour visiter l'Amérique, l'Amérique qui, à travers l'Océan, venait de renvoyer à la France la révolution, qu'elle avait faite, la liberté, qu'elle avait conquise à l'aide des épées françaises. C'était une curieuse chose, que d'assister à l'édification d'une ville florissante, là où cent ans auparavant Guillaume Penn avait acheté un morceau de terre de quelques Indiens errants. C'était un beau spectacle, enfin, que de voir naître une nation sur un champ de bataille; comme si quelque nouveau Cadmus eût semé des hommes dans le sillon des boulets.

Chateaubriand s'arrête à Philadelphie; non pas pour voir la ville, mais pour voir Washington, auquel il raconte son projet, qui l'interroge en lui tendant la main, et qui finit par lui montrer une clef de la Ba-tille. Le lendemain, le voyageur partit pour New-York; et Washington pour la campagne.

Chateaubriand garda toute sa vie le souvenir de cette visite. Washington était tout ce que Chateaubriand avait à voir de curieux dans les villes américaines. D'ailleurs ce n'était point pour voir des hommes, à peu près les

mêmes partout, que le voyageur avait traversé l'Atlantique et touché un nouveau monde. C'était pour chercher au fond de ses forêts vierges, au bord de ses lacs grands comme des océans, au centre de ses prairies infinies comme des déserts, cette voix qui parle dans la solitude. Chateaubriand acheta donc deux chevaux, prit à son service un Hollandais qui parlait plusieurs dialectes indiens, et s'avança à travers le pays qui coupe aujourd'hui le canal de New-York, mais qui alors était désert.

C'était son premier pas dans la liberté et dans l'infini, écoutons le voyageur rendre compte de ses propres sensations :

« Lorsqu'après avoir passé le Mohawk, je me trouvais dans des bois qui n'avaient jamais été abattus, je tombai dans une sorte d'ivresse. J'allais d'arbre en arbre, à droite et à gauche, indifféremment, me disant à moi-même : Ici plus de chemin à suivre, plus de villes, plus d'étroites maisons, plus de présidents, plus de républiques, plus de rois ; et pour essayer si j'étais enfin rétabli dans mes droits originels, je me livrai à mille actes de volonté qui faisaient enrager le grand Hollandais qui me servait de guide et qui dans son âme me croyait fou. »

Le hasard a de curieuses fantaisies, et c'est surtout en faveur des voyageurs qu'il met en jeu les plus capricieuses combinaisons. Par qui le nôtre est-il reçu sur les frontières de la solitude ; qui va être son introducteur dans ce grand édifice de la nature qu'on appelle le désert ?

Un compatriote, un Français, un maître de danse.

« M. Violet était maître de danse chez les sauvages ; on lui payait ses leçons en peaux de castors et en jambons d'ours. Au milieu d'une forêt on voyait une espèce de grange. Je trouvais dans cette grange une vingtaine de sauvages, hommes et femmes ; barbouillés comme des sorciers ; le corps demi-nu, les oreilles découpées, des plumes de corbeaux sur la tête et des anneaux passés dans les narines. Le professeur était un petit Français, poudré et frisé comme autrefois, habit vert pomme, veste de droguet ; jabot et manchettes de mousseline ; il raclait un violon de poche et faisait danser Madelon-Friquet à ses Iroquois. M. Violet, en me parlant des Indiens, me disait toujours ces messieurs les sauvages, et les dames les sauvagesses ; il se louait beaucoup de la légèreté de ses écoliers. En effet, je n'ai jamais vu faire de telles gambades, M. Violet tenait son petit violon entre son menton et sa poitrine, accordait son instrument fatal, criait en Iroquois : à vos places ! et toute la troupe sautait comme une bande de démons. »

Le voyage continue. En disant adieu

à M. Violet, le voyageur, a dit adieu à la civilisation : plus d'autre abri que l'ajoupa, plus d'autre lit que la terre plus d'autre oreiller que la selle, plus d'autres couvertures que les manteaux. Quant aux chevaux ils erraient en liberté, une sonnette au cou, et, par un admirable instinct de conservation, ne perdit jamais de vue le feu allumé par leurs maîtres pour chasser les insectes et éloigner les serpents.

Alors commence un voyage à la manière de Sterne ; seulement au lieu de labourer la civilisation, le voyageur sillonne la solitude ; de temps en temps un village indien surgit tout à coup à ses regards, ou une tribu errante s'offre inopinément à ses yeux ; alors l'homme de la civilisation fait à l'homme du désert un de ces signes de fraternité universels compris sur toute la face du globe. Alors ses hôtes futurs entonnaient le chant de l'étranger.

« Voici l'étranger, voici l'envoyé du grand-Esprit. »

Après ce chant, un enfant venait prendre sa main et le conduisait à la cabane. Lorsque l'enfant touchait le seuil de la porte, il disait : « Voici l'étranger. »

Et le Sachem répondait : « Enfant, introduis l'homme dans ma cabane. »

Alors le voyageur entrait sous la protection de l'enfant, et allait, comme chez les Grecs, s'asseoir sur la cendre du foyer. On lui présentait le calumet de la paix, il fumait trois fois, et les femmes disaient le chant de la consolation :

« L'étranger a retrouvé une mère et une femme ; le soleil se lèvera et se couchera pour lui comme auparavant. »

Puis on remplissait une coupe d'eau d'étable, une coupe consacrée ; c'était unealebasse ou un vase de terre qui reposait ordinairement dans un coin de la cheminée. Le voyageur buvait la moitié de l'eau et passait la coupe à son hôte, qui achevait de la vider.

Au reste, les oppositions ne manquaient point au tableau ; après avoir demandé l'hospitalité au wigwam de l'Iroquois, le voyageur allait frapper à la porte d'un planteur.

Là il trouvait souvent une famille charmante, entourée de toutes les élégances de l'Europe, des meubles d'acajou, un piano, des tapis, des glaces, et cela à quatre pas de la hutte d'un Iroquois. Le soir, lorsque les serviteurs étaient revenus des bois ou des champs, avec la cognée ou la charrue, on ouvrait les fenêtres, et les jeunes filles du planteur chantaient en s'accompagnant sur le piano la musique de Paësiello et de Cimarosa ; à la vue du désert, et au murmure lointain de quelque cataracte.

Au lieu de ce spectacle de la vie sauva-

ge, au lieu de ce souvenir de la vie civilisée, veut-on la nuit, le silence, le recueillement, la mélancolie ? Le voyageur peint, regardez.

« Echauffé de mes idées, je me levai et je fus m'asseoir à quelque distance sur la racine qui traînait au bord d'un ruisseau. C'était une de ces nuits américaines que le pinceau des hommes ne rendra jamais, et dont je me suis rappelé les souvenirs avec délices.

« La lune était au plus haut du ciel ; on voyait ça et là dans de grands intervalles épurés, scintiller mille étoiles ; tantôt la lune reposait sur un groupe de nuages, et ressemblait à la cime de hautes montagnes couronnées de neige. Peu à peu ces nues s'allongeaient, se déroulaient en zones diaphanes et onduleuses de satin blanc, ou se transformaient en légers flocons d'écume, en innombrables troupeaux errants dans les plaines bleues du firmament.

Une autre fois, la voûte aérienne paraissait changée en une grève où l'on distinguait les couches horizontales, les rides parallèles tracées comme par le flux et le reflux régulier de la mer. Une bouffée de vent venait encore déchirer le voile, et partout se formaient dans les cieux de grands bancs d'une ouate éblouissante de blancheur, si doux à l'œil que l'on croyait ressentir leur mollesse et leur élasticité. La scène sur la terre n'était pas moins ravissante : le jour césurien et velouté de la lune flottait silencieusement sur la cime des forêts, et pénétrant dans les intervalles des arbres, poussait des gerbes de lumière jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. L'étroit ruisseau qui coulait à mes pieds, s'enfonçant tour à tour sous des fourrés de chênes-saules et d'arbres-sucres, et reparaisant un peu plus loin dans des clairières, tout brillant de constellations de la nuit, ressemblait à un ruban de moire et d'azur semé de crachats de diamant et coupé transversalement de bandes noires. De l'autre côté de la rivière, dans une vaste prairie naturelle, la clarté de la lune donnait sans mouvement sur le gazon où elle était étendue comme une toile ; des bouleaux dispersés ça et là dans la savane, tantôt selon le caprice des brises se confondaient avec le sol, en s'enveloppant de gazes pâles, tantôt se détachaient du fond de craie en se couvrant d'obscurité, et formant comme des îles d'ombre flottante sur une mer immobile de lumière ; auprès, tout était silence et repos, moins la chute de quelques feuilles, le passage brusque d'un vent subit, les gémissements rares et interrompus de la hulotte ; mais au loin, par intervalle, on entendait les roulements solennels de la cataracte du Niagara, dans le calme de la nuit, se prolongant de déserts en déserts, et expi-

rant à travers les forêts lointaines.

« La grandeur, l'étonnante mélancolie de ce tableau ne saurait s'exprimer dans les langues humaines, les plus belles nuits d'Europe ne peuvent en donner une idée; au milieu de nos champs cultivés, en vain l'imagination cherche à s'étendre; elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes. Mais dans ces pays déserts, l'âme se plaît à s'enfoncer, et à se perdre dans un océan d'éternelles forêts; elle aime à errer à la leur des étoiles, au bord des lacs immenses à planer sur le gouffre mugissant des terribles cataractes, à tomber avec la masse des ondes, et, pour ainsi dire, à se mêler, à se fondre avec toute cette nature sauvage et sublime. »

Enfin le voyageur arriva à cette chute de Niagara, dont le bruit se perdait chaque matin dans les mille bruits de la nature qui s'éveille; mais qui, au milieu du silence de chaque nuit, grondait plus rapproché pour lui servir de guide et l'attirer à lui.

Un jour il l'atteignit. Cette splendide cataracte que Chateaubriand était venu chercher si loin manqua, en peu d'instants, être deux fois pour lui la mort. Nous n'essayerons pas de raconter quand Chateaubriand raconte; nous le laisserons dire :

« En arrivant, je m'étais rendu à la chute tenant la bride de mon cheval entortillée à mon bras. Tandis que je me penchais pour regarder en bas, un serpent à sonnette remua dans les buissons : le cheval s'effraye, recule et se cabre; en approchant du gouffre je ne puis dégager mon bras des rênes, et le cheval, toujours plus effarouché, m'entraîne après lui : déjà ses pieds de devant quittaient la terre, et accroupi sur le bord de l'abîme il n'y tenait plus que par la force des reins; c'en était fait de moi lorsque l'animal étonné lui-même du nouveau péril fit un nouvel effort, s'abat en dedans par une pirouette et s'élança à dix pieds du bord. »

Ce n'était pas tout. Sauvé de ce péril accidentel, le voyageur se livre à un péril cherché, à un danger prévu. Mais il y a certains hommes qui sentent dans leur for intérieur qu'ils peuvent tenter impunément Dieu.

Laissons continuer le voyageur :

« L'Echelle qui se trouvait jadis à la cataracte était rompue. Je voulus, en dépit des représentations de mon guide, me rendre au pied de la chute par un rocher à pic de deux cents pieds de hauteur; je m'aventurai dans la descente, malgré les rugissements de la cataracte et l'abîme effrayant qui bouillonnait au-dessous de moi. Je conservai ma tête, et parvins à une quarantaine de pieds du fond; mais ici le rocher lisse et vertical n'offrait plus ni racines ni fentes où pouvoir reposer mes pieds. Je

demeurai suspendu par la main à toute ma longueur, ne pouvant ni remonter ni descendre, sentant mes doigts s'ouvrir peu à peu de lassitude sous le poids de mon corps et voyant la mort inévitable : il y a peu d'hommes qui aient passé dans leur vie dix minutes comme je les passai alors suspendu sur le gouffre de Niagara; alors mes mains s'ouvrirent, et je tombai. Par le bonheur le plus inouï, je me trouvai sur le roc vis, où j'aurais pu me briser cent fois, et cependant je ne me sentais pas grand mal. J'étais à un demi-pouce de l'abîme et je n'y avais pas roulé; mais lorsque le froid de l'eau commença à me pénétrer, je m'aperçus que je n'en était pas quitte à si bon marché que je l'avais cru d'abord. Je sentis une douleur insupportable au bras gauche : je l'avais cassé au-dessus du coude. Mon guide, qui me regardait d'en haut, et auquel je fis signe, courut chercher quelques sauvages qui, avec beaucoup de peine, me remontèrent avec des cordes de bouleau et me transportèrent chez eux.

Juste au même moment, un jeune lieutenant, nommé Napoléon Bonaparte, manqua se noyer en se baignant dans la Saône.

ALEX. DUMAS.

*A continuer.*

#### Extraits des Journaux français.

— Un ouvrier, un brave ouvrier, dont les mains calleuses n'ont jamais cessé de porter le blason du travail, discutait l'autre jour, dans un atelier, à propos des derniers événements, et avec une logique pleine de bon sens, démontrait combien sont nuisibles au travail toutes les tentatives de désordre. Au milieu de ses arguments, nous en avons remarqué un particulièrement frappé au coin de l'originalité et du bon sens. — Vous vous plaignez du manque d'argent et du manque de travail, disait-il à quelques ouvriers; mais chaque coup de fusil qu'on tire dans ce temps-ci tue une pièce de cent sous. (Cors.)

— A tout seigneur tout honneur; Alexandre-le-Grand voulait être fils de Jupiter; sept villes de la Grèce se disputaient l'honneur d'avoir produit Homère; les Bonapartes ont eu des généalogies qui les faisaient remonter à Charlemagne en ligne féminine, et à César en ligne masculine. Aujourd'hui, le *Limerick-Chronicle* réclame en faveur de l'Irlande. Le général Cavaignac serait, d'après lui, d'origine irlandaise, et descendrait de la race princière des Kavanaghs de Borris.

(Avenir.)

— J'aime mieux une mauvaise action qu'un mauvais principe, disait autrefois, dans son cours d'histoire moderne, M. Guizot répétant Rousseau. Rousseau a

raison, ajoutait M. Guizot. Une mauvaise action peut demeurer isolée; un mauvais principe est toujours fécond; car, après tout, c'est l'esprit qui gouverne, et l'homme agit selon sa pensée bien plus souvent qu'il ne le croit lui-même. Un mauvais principe est toujours fécond; voilà pourquoi le régime socialiste est si fécond en mauvais résultats. (Gaz.)

— Le choix des hommes depuis quatre mois, nous ôte parfois tout courage pour la discussion des idées. Qu'est-ce que nous voulons? La liberté. Quelle est la signification des noms jetés dans le pouvoir? En matière d'enseignement, par exemple, nous reculons chaque jour vers les théories brutales de la Convention. La loi sur les instituteurs primaires, sous prétexte d'améliorer le sort de ces fonctionnaires, est une aggravation du monopole.

On a soustrait l'enfance à l'action de la religion, et l'on pense qu'un moyen infailible d'assurer l'émancipation de l'école sera de donner à l'instituteur une existence qui prime celle du curé.

Tel est le but où l'on tend obstinément, soit par les idées, soit par l'argent.

Pendant ce temps, que feront les amis de la liberté? Discuter est superflu. L'Assemblée va vite, et les hommes ont hâte de saisir le pouvoir,

Pauvre France! il y a soixante ans qu'elle croit combattre pour la liberté, et chaque pas en avant la précipite dans la confusion des idées! (Union.)

— Le monde moral a ses lois comme le monde physique; les sociétés n'existent qu'à certaines conditions, les peuples ne peuvent les violer sans tomber dans l'anarchie ou sous le joug du despotisme.

(Gaz.)

— Lors de l'arrestation d'Auguste Blanqui, on a trouvé chez lui des listes de proscription, à la tête desquelles figuraient son frère et son maître de pension, M. Massin...

Son frère, qui consacrait 800 francs sur son modeste traitement à payer la pension d'Auguste!... Ces faits parlent si haut que nous nous obtiendrons de toute observation

[Aven, Nation.]

DES COMPTES! DES COMPTES!

Est-ce que cela va se passer ainsi! Ce serait vraiment par trop commode! Quoi! ils auront en trois mois gaspillé les finances plus qu'aucune tyrannie ne l'aurait fait en trois années! ils auront donné des primes et des poignées de mains à la paresse féroce pour qu'elle vint égorger nos fils et nos compagnes; ils auront satisfait, eux, leurs amis et leurs proches à même nos épargnes, et ils en seraient quittes pour s'en aller en disant: A d'autres, à présent! Non pas, s'il vous plaît, grands sci-

gencurs de la république ! Il nous faut votre bilan. Vous ne trouverez pas 900 complaisants, 900 ventrus dans l'Assemblée nationale. Quelque soit la sévérité des comptes que le présent vous demandera, ceux que la postérité doit réclamer seront bien plus terribles un jour, car aucun scandale passé, et il faut l'espérer futur, ne peut égaler celui que nous ont donné vos ateliers nationaux.

[Cours.]

— M. Proudhon, représentant du peuple, appelle folliculaires stupides les malheureux qui poussent l'aveuglement jusqu'à nier sa formule favorite : *La propriété est le vol*. Chez M. Proudhon, représentant du peuple, la courtoisie ne le cède en rien aux autres vertus.

[Avenir.]

— M. le général Cavaignac avait mille fois raison. Du jour où la distribution des secours a été faite à domicile, les ouvriers valides ont rougi d'être à même de la recevoir. Le plus grand nombre s'est mis aussitôt en campagne pour trouver du travail. Aussi les faubourgs, si tristes et si malheureusement silencieux depuis l'établissement des ateliers nationaux, commencent à retrouver leur physionomie animée. Les ateliers se rouvrent, la forge flambe, le marteau retentit sur l'enclume, le rabot s'agite, l'activité règne partout. Encore quelques jours, et il n'y aura plus tant de misère dans les mansardes, la gaité fera res fleurir les joues des femmes et des enfants ; on chantera comme par le passé. Bref, le bien être reviendra, pourvu toutefois qu'on fréquente plus les ateliers que les clubs.

(Cours.)

### Projet de constitution.

Une des plus graves questions qui se soient élevées dans les bureaux de l'Assemblée sur le projet de constitution, est de savoir, s'il y aura une ou deux chambres.

Les défenseurs du système des deux chambres se sont appuyés, surtout sur l'exemple des Etats-Unis qui ont commencé par former une assemblée unique, et n'ont pas tardé à reconnaître la nécessité d'une seconde chambre. En France, a-t-on dit, une assemblée unique finirait toujours par être tyrannique ou esclave, comme on l'a vu au temps de notre première révolution.

Parmi les orateurs qui ont parlé avec quelques développements en faveur de ce système, on cite MM. Hugo, Isambert, Jules de Lasteyrie, Rimbault, Demesanges Pigeon, Oscar Lafayette, Abraham Dubois et Etienne.

Les partisans d'une assemblée unique ont cherché à repousser l'exemple tiré des Etats-Unis, parce que ces Etats forment une république fédérative. Le principe de la république française, ont-ils dit, étant

l'unité, les deux chambres seraient constamment en conflit et pourraient offrir à un usurpateur le double moyen d'opprimer l'une par l'autre. C'est dans ce sens qu'ont parlé MM. Marrast, Crémieux, Babaud-Larivière, Havin, Donatien-Marquis, Regnard, Gaudin, Barthe, G. Sarrut, Fleury, Conti, Grevy, Brunet et autres.

M. Thiers a parlé en faveur des deux chambres. M. de Cormenin, qui, contrairement à l'opinion du général Lafayette et d'Armand Carrel, ses amis politiques, avait déjà en 1830 soutenu le système d'une seule chambre, a défendu avec force l'article du projet de Constitution, tendant à déléguer le pouvoir législatif à une assemblée unique et permanente. C'est du reste, M. de Cormenin qui a proposé et rédigé les termes de cet article.

M. de Tocqueville, membre de la commission de constitution, est un de ceux qui ont voté en faveur de deux chambres. On sait que ce système n'a réuni au sein de la commission que quatre voix ; il a été rejeté par quatorze voix, si l'on y comprend celle de M. l'abbé de Lamennais, partisan d'une assemblée unique.

Voici quelques-unes des paroles prononcées par M. Thiers contre le principe d'une chambre unique :

« Je ne suis pas, a dit l'orateur, vous le savez, un républicain de la veille. Je n'ai pas le droit de prétendre à tant de hauteur d'origine. Je suis tout simplement un républicain du lendemain. Lorsque, sous le dernier régime, je combattais le gouvernement, ce n'était pas pour le renverser, c'était pour le sauver en l'améliorant. Il est tombé : la république est aujourd'hui le gouvernement légal de la France, et j'en souhaite l'établissement solide et durable. Je ne souhaite pas de nouvelle révolution ; je désire qu'il y ait enfin en France, après un demi-siècle d'essais malheureux un gouvernement qui réussisse, et je m'attacherai loyalement à contribuer à ce résultat. Celui qui existe aujourd'hui réussira ou ne réussira pas suivant la constitution que vous lui donnerez, et cette constitution résidera presque tout entière dans l'importante question de deux assemblées. Pour moi, je vous conjure, vous surtout, républicains de la veille, de veiller à ce que vous allez faire ; car le sort de la nouvelle république est tout entier dans vos mains, il va dépendre du vote que vous allez émettre en cette circonstance. »

M. Thiers ne conteste pas que le système d'une seule assemblée soit le plus simple de tous ; mais il affirme en même temps que ce qu'il y a de plus simple en fait de gouvernement, c'est le despotisme.

« Un gouvernement républicain avec une assemblée, dit-il, aura toute la dureté et la

rudesse d'un gouvernement despotique. Tantôt, sous un président faible, vous aurez de tous les despotismes le plus redoutable, celui d'une assemblée unique ; tantôt, sous un président énergique, entouré de la faveur populaire, vous aurez le despotisme d'un favori de la multitude ; et si ni l'un ni l'autre des deux pouvoirs n'est d'humeur à céder, vous aurez un duel à mort entre le président et l'assemblée unique, sans un corps intermédiaire pour neutraliser les chocs. »

— On lit dans le *Représentant du Peuple*, au sujet des reproches qu'on adresse au socialisme :

« Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne ceux qu'on appelait les novateurs, les sectaires, les Galiléens, les disciples du Christ, étaient rendus responsables de tous les crimes ; de tous les désordres, de tous les malheurs publics. Néron s'amusa-t-il à incendier Rome pour simuler le spectacle de la prise de Troie, on accusait les chrétiens d'avoir mis le feu à la ville pour se livrer au pillage ; les habitants d'une province, juifs ou païens, se révoltaient-ils contre un préfet venu de Rome ou contre les collecteurs d'impôts envoyés par l'empereur, on accusait les novateurs d'avoir fait le coup, ou tout au moins de l'avoir provoqué par leurs doctrines insensées ou leurs prédications impies. »

« Comment n'auraient-ils pas été coupables de tous les crimes, ces hommes qui osaient fouler les entrailles du vieux monde romain pour en signaler toutes les turpitudes, toutes les hontes, toutes les infirmités, et qui s'en allaient criant par dessus les toits que l'esclavage outrageait la nature, que les hommes étaient fils du même père, et, partant, tous frères, et égaux entre eux. »

« Le vieux monde tomba de lui-même en poussière, et bientôt, au milieu des ruines qui s'amoncelèrent sous les coups pressés de la barbarie d'un côté et de la corruption civilisée de l'autre, une seule chose resta debout, ce fut l'idée nouvelle, l'idée chrétienne, l'idée sociale, et, grâce à elle, à elle seule, l'humanité fut sauvée de la barbarie, peut-être de la destruction. »

Le *Représentant du peuple* aurait bien dû compléter son tableau, il eût été plus instructif.

Où, on accusait les chrétiens comme on accuse les socialistes ; mais que répondaient les chrétiens ? ils priaient pour leurs calomnieurs, ils priaient pour leurs bourreaux. Les apôtres ne promettaient à ceux qui souffraient qu'une vie plus heureuse dans un autre monde. A tous ils prêchaient la soumission aux lois, le pardon des injures, la vertu enfin. Ils leur offraient pour modèle un Dieu qui s'était

lâissé crucifier. Ils leur apprennaient à courir au martyre pour le salut de leurs frères. La charité, l'humilité, l'abnégation furent leurs seules armes, pour conquérir le monde. Plût à Dieu que les socialistes démocrates n'en eussent jamais connu d'autres.

### Les Socialistes, les Communistes et M. Lamartine.

Les chefs du socialisme et du communisme, M. Louis Blanc et M. Cabet se défendent contre toute participation directe ou indirecte aux derniers événements qui ont ensanglanté la capitale. S'ils ont péché par pensée et par parole, ils n'ont pas péché par action ; c'est déjà quelque chose. Mais pourquoi M. Cabet n'en reste-t-il pas à cet acte de contrition, et pourquoi repend-il sa publication du *Populaire* ? Il nous semble que ni pour le pays ni pour lui-même le besoin de ce journal ne s'était pas fait sentir. Le fondateur d'Icarie consacre une bonne partie de son premier numéro à prouver son alibi pendant les barricades. Il a passé chez un ami, dit-il les quatre journées de juin.

M. Cabet déclare en outre qu'il lui eût été facile, après le 24 février, d'entrer au pouvoir. Et c'est un grand malheur pour la France que M. Cabet n'ait pas fait ce qu'il lui était facile de faire, car nous aurions eu avec lui le sauveur de la patrie. Nous n'inventons pas. Voici les propres paroles de M. Cabet : " Si j'avais été membre du gouvernement provisoire, j'ai la conviction que j'aurais tout sauvé."

Voilà la France bien prévenue pour l'avenir. Le jour où elle voudra se sauver, M. Cabet est en disponibilité.

Dans un autre article du même numéro du *Populaire*, M. Cabet parle de ses relations avec M. Lamartine, et à ce sujet il nous révèle quelques particularités curieuses et qui ne seront pas luës sans intérêt.

Voici cette petite page de l'histoire secrète des quatre derniers mois :

#### QUELQUES MOTS A M. LAMARTINE.

" Nous avons déjà dit que, dans une circonstance solennelle, M. Lamartine, cherchant à se justifier, vient dire : " Oui, j'ai conspiré avec Blanqui, avec Sobrier, avec Cabet, avec Raspail... Mais j'ai conspiré comme le paratonnerre avec la foudre ?"

" Pourquoi M. Lamartine m'a-t-il ainsi accusé d'avoir conspiré et d'avoir pu fondroyer, s'il n'avait pas joué le rôle du paratonnerre ? Pourquoi m'a-t-il ainsi désigné, moi dont il n'était question nulle part, moi, qui n'avais en rien figuré ni au Palais Bourbon, ni à l'Hôtel-de-Ville, moi qui ne figurais pas, comme Blanqui, Sobrier, Raspail et d'autres, dans la procédure instruite pour le

15 mai, moi, qu'aucun journal et aucun orateur n'avait nommé quand on accusait M. Lamartine d'avoir conspiré avec quelqu'un ? Est-ce pour plaire à la garde nationale, qui avait poussé contre moi des cris de mort, et à l'Assemblée qui soutient la garde nationale qui avait poussé contre moi des cris de mort, et à l'Assemblée qui soutient la garde nationale comme elle en est soutenue ? A coup sûr, ce n'est pas pour me faire du bien que M. Lamartine a fait intervenir ici mon nom ! C'est pour me faire du mal !... Et le mal peut être grand quand on me signale comme *conspirateur*, moi, contre qui tant de cris de mort ont été poussés pendant et après le 15 mai, comme après le 16 avril !

Aussi, l'on m'assure que l'Assemblée a manifesté une singulière satisfaction quand elle a entendu M. Lamartine dire : *J'ai conspiré avec Cabet.*

Mais c'est un mensonge comme un danger : et, quels qu'aient pu être précédemment mes sentiments pour M. Lamartine, quelle que soit ma douleur de le voir s'enfoncer dans une voie qui nous compromet tous en le perdant peut-être lui-même, je ne puis et je ne veux pas rester sous le poids de son accusation ; il faut que je m'explique avec lui pour n'avoir plus désormais qu'à le plaindre.

J'étais lié avec M. Lamartine. Il me témoignait estime, confiance, amitié, comme j'éprouvais les mêmes sentiments pour lui, et je ne doutais pas plus de sa sincérité que de la mienne.

Je n'en doutais pas quand il me disait, longtemps avant la révolution, que la classe éclairée ne me considérait plus comme un *tribun révolutionnaire*, mais comme un *apôtre du peuple.*

Je n'en doutais pas non plus quand il me disait : " Si vous étiez à la chambre et si nous étions complètement unis, nous pourrions devenir les directeurs de l'opinion publique ?"

Je le vis avec plaisir arriver au gouvernement provisoire le 24 février, parce que je lui croyais un talent, une capacité, une générosité de caractère, une loyauté, une philanthropie qui pouvaient être utiles à la révolution, à la république, au peuple et à l'humanité. Quel rôle il pouvait jouer ! Et s'il m'avait appelé, je lui aurais donné tout mon concours, tout mon zèle, tout mon dévouement, et un dévouement affectueux, avec le plus complet désintéressement, sans aucune participation officielle au pouvoir, en ajournant mes doctrines.

Mais, quoiqu'il connût mon manifeste du 25 février, il pensa sans doute que je ne pouvais être d'aucune utilité à la république (quoiqu'il) m'engage aujourd'hui, dans sa dernière lettre, à la servir de mon *influence*, et ne me fit aucun appel ; et

comme je ne suis ni ambitieux ni flatteur, je restai dans ma solitude, regardant, commençant bientôt à craindre pour la république, mais espérant encore en Lamartine.

Le 16 mars, pendant que Flocon, Louis Blanc, Albert, tant en leur nom qu'en celui de Le Iru-Rollin, envoiaient leur voiture à A.... D.... avec un ami pour le presser de venir me demander mon secours contre les honnets à poil, Lamartine m'envoya une belle dame du faubourg Saint-Germain pour me presser d'aller dîner avec lui chez elle, dans deux heures, afin de pouvoir causer plus librement ensemble.

J'y consentis, car j'avais encore espérance en Lamartine ; mais il ne vint pas ; et pensant qu'il pouvait être retenu par quelque événement extraordinaire, nous allâmes à l'Hôtel-de-Ville, d'où il venait de partir, puis à l'hôtel des affaires étrangères, où il n'était pas encore arrivé.

Pendant ce temps, Lamartine venait chez moi, et ne me trouvant pas, il me laissait sa carte avec ces mots : " Je suis venu ce soir. Je voudrais bien vous voir demain, à huit heures du matin."

J'étais résolu à ne pas y aller, lorsque, le lendemain 16 ; un de ses secrétaires m'apporte, avant le jour, la lettre suivante, écrite en style presque officiel :

" Cher citoyen, le gouvernement a été réuni hier de midi à sept heures à l'Hôtel-de-Ville, et à huit heures en conseil des ministres.

" Je ne sors pas ce matin avant onze heures. Je tâcherais d'avoir à midi quelques collègues, si vous voulez être entendu d'eux avant la séance de l'Hôtel-de-Ville. Les deux pétitions en question sont consenties d'avance, puisque les élections de la garde nationale ont été remises hier et qu'il n'y a pas 2,000 hommes de troupes à Paris.

" Tout à vous, Signé :  
LAMARTINE.

" Jeudi 16, à six heures du matin."

Trouvant trop rigoureux de repousser cette triple invitation, j'allai le voir au ministère des affaires étrangères ; mais je le trouvai si aveuglé que j'abrégeai la conversation et refusai l'offre de me faire trouver avec quelques-uns de ses collègues qu'il convoquerait uniquement pour m'entendre, ce qui prouve, d'une part, qu'il ne m'accordait pas peu d'importance, et, d'autre part, que je n'étais pas bien avide de voir le gouvernement.

Si j'avais conspiré au 17 mars nous aurions renversé le gouvernement... Mais je ne conspirais pas !... Et M. Lamartine le sait aussi bien que tout le monde. Voyons le 16 avril.

J'étais complètement étranger à tout.



Cependant on affirma que j'étais à cheval sur Champ-de-Mars, et la garde nationale cria : *Mort à Cabet !*

Le 17 avril au matin, pendant que j'étais forcé de me dérober à des menaces de mort, M. Lamartine envoya chez moi la lettre suivante :

" Mon cher Cabet, j'ai vu avec affliction dans les journaux de ce matin qu'on avait mêlé votre nom à des cris de réprobation contre des doctrines dont vous désavouez la responsabilité. Vous savez que je ne partage pas vos idées sur la propriété, mais que ce dissentiment d'esprit n'a jamais atteint le cœur. Dans un moment où votre nom prononcé ainsi peut vous donner des inquiétudes ainsi qu'à votre famille, songez à moi et permettez-moi de vous offrir l'asile d'une maison amie.

" Tout à vous, LAMARTINE.

Ce n'est pas là la lettre qu'on écrirait à un conspirateur avec lequel on n'aurait feint de conspirer que pour le trahir !

Mme Lamartine envoya même une amie dans sa voiture pour presser ma femme de venir prendre un appartement chez elle ; mais Mme Cabet répondit qu'elle ne recevait pas l'asile d'un dictateur qui laissait pousser des cris de mort contre son mari sans dire un mot pour faire respecter les lois et la liberté !

Voilà pour le 16 avril, où je n'étais certainement pas conspirateur aux yeux de Lamartine. Voyons le 15 mai :

Au 15 mai, comme au 16 avril, j'ai été complètement étranger, et Lamartine ne peut l'ignorer.

Cependant Etienne Arago me fait fouiller par la garde nationale, qui, après avoir chargé ses armes dans la cour des Postes, envahit mon domicile pour m'arrêter : les cris de mort recommencent, et je suis forcé, quoique innocent, de fuir pour me soustraire à la violence.

Quinze jours après, voulant rentrer, j'écris à Lamartine pour lui demander une entrevue, afin de savoir si l'on veut, oui ou non, me poursuivre.

Le lendemain seulement je reçois la lettre suivante :

" Mon cher ancien collègue, je ne vous crois point conspirateur, et je vous recevrai avec empressement ce soir, chez moi, rue de l'Université, 82, à neuf heures et demie, à moins d'affaires urgentes du gouvernement. Croyez-moi, servez de votre influence la république, instruisez de toutes les vraies améliorations de l'esprit humain.

" (30 mai.) LAMARTINE.

A l'heure indiquée, je me rends chez Lamartine ; mais il vient de sortir sans laisser un mot pour moi, et je lui en écris deux pour lui exprimer mon étonnement

d'une pareille conduite d'un gouvernant envers un ancien ami persécuté.

C'est dans cette situation que le 12 juin Lamartine me signale comme conspirateur, quand quelques jours auparavant il m'écrivait : *Je ne vous crois pas conspirateur !*...

Non, monsieur Lamartine, je n'ai pas conspiré un seul jour depuis le 24 février ; j'ai été profondément affligé et inquiet de voir le *National* maître du pouvoir, et je puis regretter aujourd'hui de ne l'avoir pas attaqué ; mais je l'aurais fait publiquement, régulièrement, par la voie de l'opinion publique, et non par une conspiration contre lui.

J'ai eu tort de conserver si longtemps quelque reste de confiance en vous : mais je n'ai pas conspiré.

Et quant à la confiance, qui pouvait croire que vous conduiriez si mal la barque de la république ?

Puissiez-vous encore lui éviter le naufrage !

### Annonces nouvelles de ce Jour.

Avis aux Incendia. — Premiums, Maison à vendre. — Aug. Amiot.

⚡ Nous prévenons tous nos abonnés retardataires de nous faire parvenir le montant qu'ils nous doivent pour abonnement à notre journal. Les conditions sont que l'abonnement est payable par semestre et d'avance. Comptant sur l'exactitude des abonnés, nous avons fixé le prix d'abonnement au modique taux de 12s. 6d. par année. Croyant avoir rempli toutes nos obligations, nous avons le droit d'exiger que nos abonnés s'acquittent de celles qu'ils ont contractées envers nous. Nous informons pour la dernière fois, ceux qui sont en retard que nous prendrons les mesures nécessaires pour les faire payer, s'ils ne se conforment au plutôt à notre juste demande.

Nous donnerons reçu dans notre journal comme par le passé.

## L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 4 AOUT 1848.

Comté de Montmorency. — Nous étions mal informé lorsque nous avons dit que les gens de ce comté n'avaient pris aucune part à la scène que nous avons rapportée dans notre dernier numéro ; au contraire, les plus tapageurs, les plus forcenés appartenant à ce comté. D'après des données que nous croyons être exactes, plusieurs messieurs de la ville, amis ou adversaires de M. Cauchon, étaient présents comme simples spectateurs, à ce rassemblement auquel ils n'ont pris aucune part quelconque, si ce n'est pour essayer de calmer les

esprits et de rétablir la paix. Ainsi, nous devons déclarer en justice que ce n'est pas à ces personnes, parmi lesquelles se trouvaient, MM. Légaré, Belleau, avocat, N. Aubin, Simard, etc., que nous faisons allusion dans notre dernier numéro.

M. Rhéaume nous a affirmé n'avoir jamais parlé de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, et s'offre de le prouver au besoin. Nous regrettons de nous être fait involontairement, l'écho de la calomnie contre M. Rhéaume ; nous reconnaissons donc avoir été dans l'erreur relativement à tout ce que nous avons dit au sujet de ce monsieur.

Nous accusons réception de l'*Album Littéraire* pour le mois de juillet, et des 8e et 9e livraisons *Repertoire National*.

La session de la Cour du Banc de la Reine du district pour la connaissance des affaires criminelles, a commencé, le 1er du courant. DUNBAR ROSS, éc., conduit les poursuites au nom de la Couronne.

Le Télégraphe opère maintenant entre Québec et la Pointe aux Pères (Rimouski) : Voici le taux demandé pour les communications envoyées par cette voie.

	s. d.
De Québec à la Rivière du Loup, 15 mots, 1 10j	
Pour chaque 10 mots en sus	0 7j
De Québec à la Pointe aux Pères, 15 do 2 6	
Pour chaque 15 mots en sus	1 0

Le même taux pour les communications entre la Pointe aux Pères et la Rivière du Loup. (Quebec Mercury.)

L'Honorable Juge JONES, du Haut-Canada, est mort le 23 de juillet.

Au moment où nous mettons sous presse nous n'avons pas reçu de nouvelle de l'arrivée à New-York du *Steamer* anglais du 22 juillet.

Traitement efficace du Cholera en Circassie. — A l'assemblée de la Société Médico-Botanique tenue jeudi dernier, M. Guthrie donna lecture de lettres reçues par le prince Woronzon, commandant en chef de l'armée russe en Circassie, et du Dr. Andreosky son médecin, donnant des détails sur un nouveau et efficace moyen de traitement contre le cholera asiatique. Il paraît que l'attention du prince a été d'abord attirée sur ce sujet par la remarque qu'il fit qu'un certain régiment de Cosaques n'avait que légèrement souffert du cholera comparativement aux autres troupes. Sur information demandée au colonel, il apprit que la guérison des Cosaques était attribuée à l'usage d'un élixir appelé *Elixir de Woronege*, préparation d'un genre qui sent tant soit peu le charlatanisme et dont le principal ingrédient est l'huile de Pétrole (*naphtha*).

Le Dr. Andreosky trouvant que la quantité de cet élixir possédée par le colonel était bien faible, se détermina à essayer

l'huile de pétrole seule. Il s'en servit d'abord dans des cas modérés de choléra et de diarrhée cholérique. Ayant réussi dans ces cas, il administra l'huile de pétrole avec un égal succès dans des cas plus sévères, et il trouva finalement que cette substance guérissait même dans les derniers collapsés. La dose qu'il donna était de 10, 15 à 20 gouttes dans un verre de vin ; il répétait la dose, si le malade la vomissait, ou si les symptômes le requerraient, ce qui a été rarement le cas. L'huile de pétrole dont on se sert dans l'armée russe, n'est point celle qu'on trouve ordinairement dans le commerce, mais est l'huile de pétrole minérale obtenue de Bekér sur les rives de la mer Caspienne. Elle doit être de couleur blanche ou rose, et employée sans avoir été distillée.

(London Globe.)

La prochaine malle pour l'Angleterre sera fermée à Québec, le 10 du courant. Lettres reçues jusqu'à 6 heures P. M.

**Déclarations de Faillites.**

William Phillips, de la cité de Québec, marchand, 1ère assemblée des créanciers, le 3 août, à 11 heures du matin. Narcisse Martineau, de la cité de Québec, épiciier, 1ère assemblée des créanciers, le 17 août, à 11 heures du matin.

**VENTES PAR ENCAN.**

Verres en feuilles, vitres &c. chez Bursall le 7 à 3 heures.

**A VENDRE.**

A des termes avantageux, la Maison du Soussigné, située sur le Marché de la Basse-Ville, avec des Voutes spacieuses qui se prolongent sous le Marché, et une entrée sur la rue St. Pierre.

4 août, 1848.

AUG. AMIOT,

Attention ! Attention !! Attention !!!

**AVIS**

**AUX PROPRIÉTÉS INCENDIÉS DE 1845.**

**R**ESOLU que vu qu'un grand nombre des propriétaires incendies de Mai et Juin 1845 à qui des billets pour premium avaient été accordés par le Comité de Distribution à condition qu'ils bâtiraient conformément aux règlements du comité le ou avant le 1er Août 1848, n'ont pas rempli la dite condition, les dits billets sont considérés nuls et de nul effet à moins que tel Propriétaire ne donne de bonnes et suffisantes raisons à ce comité, le ou avant le 10 Août courant, lesquelles raisons seront transmises par écrit au Docteur Robitaille, secrétaire du dit Comité ; et qu'à défaut de ce faire, le montant de tels premiums sera distribué de telle manière que le Comité avisera ; et qu'à cette fin le délégué accordé jusqu'au 1er Août soit étendu jusqu'au 15 du même mois.

Par ordre,

OL. ROBITAILLE.

Secrétaire.

Québec, 4 Août 1848.

**SOCIÉTÉ**

**SAINT-JEAN-BAPTISTE**

De Québec.

**ELECTION GÉNÉRALE.**

**E**N conformité aux statuts de la Société il se tiendra un Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers Sectionnaires.

Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au Soussigné le rapport annuel des procédés de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, d'ici au vingt d'août prochain, afin que le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre,

U. J. TESSIER,

Secrétaire-Archiviste.

Québec, 24 juillet 1848.

**REVOLUTION.**

**L**e Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législation provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

**a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,**

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

**LES MARCHANDISES NOUVELLES** qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

**Draperie, Marchandises Seches & de Gout,**

qui puisse être trouvée en cette ville et qui sera vendue immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Laine, Crêpe d'Orgerie, Mousselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrèges français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

**ON REGOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS. AUSSI.**

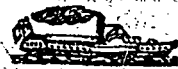
Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes endettées envers notre établissement sont priées de régler leurs comptes sans délai.

Le dépôt de Souliers et bottes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Établissement de Marchandises sèches, rue Hoop, (Ste. Famille.) No. 13.

**T. CASEY.**

Marché de la Haute-Ville.

Québec, 7 Juin, 1848.



**STEAMER QUEEN**

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 10s, les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 17 juillet, 1848.

**Mr. Molt** est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec. Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

**FROMAGE DE CRUYERES.**

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

**A VENDRE**

**PAR LE SOUSSIGNÉ**

Rue la FABRIQUE, 4 Rue la FABRIQUE, Haute-Ville. Haute-Ville.

LE PALE des Indes Orientales, en bouteilles de pinte et chopine. PORTER de Londres de Hibbert, do do. CIDRE de première qualité. do do.

W. LeCheminant.

Québec, 24 juillet. 1848.

**A LOUER.**

TOUT le haut de la maison, No. 22, Rue Lamontagne, contenant 12 appartement, bien adapté pour une maison de pension, avec arpentis et partie dans l'étable et la cour, maintenant occupés par le soussigné.

A LOUER AUSSI, D'EXCELLENTEES CAVES, propres au commerce avec une entrée facile par la cour. S'adresser sur les lieux à

W. COWAN.

Québec, 26 juillet 1848.

**Parapluies Français, Etc.**

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE, comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 23 juin 1848.

**ASSOCIATION**

**POUR LA COLONISATION DES**

TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Étude de M<sup>re</sup> J. B. A. CHANTIER, Notaire, en la Basse-Ville de Québec, dans l'ancien Couvent.

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures.

J. B. A. CHANTIER,

Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

**Avis important.**—Toute personne de la campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.



**NOUVELLE  
METHODE  
POUR APPRENDRE A BIEN LIRE**

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE  
**Wm. Cowan,**  
No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

**Dr. GIROUX,**  
APOTHECAIRE,

A transporté son établissement au  
*No. 2, Rue La Pâlieque.*  
vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,  
Près du Marché de la Haute-Ville,  
**QUEBEC.**



**BATEAUX A VAPEUR  
DE LA LIGNE DU PEUPLE.**

LES bateaux à vapeur le **QUEBEC** et le **JOHN MUNN**, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour **MONTREAL**, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à **Trois-Rivières**, au Port St. François et **Sorel**. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON.  
Québec, 26 mai, 1848.

**MARCHE DE SAINT THOMAS.**

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à débris dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de Pislet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les **MARDI** et **JEUDI** et **SAMEDI**; s'il arrivait que quelque'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

**LOUIS FOURNIER,**  
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.  
Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*; du *journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

**BOUTIQUE DE CORDONNIER.**

Le soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtele; où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.  
**ANDRE BURN.**  
21 avril 1848.

**GEORGE BIGAOUETTE,** Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

**Joseph Pettitclerc,** Notaire, rue St. Joseph, N<sup>o</sup>. 14, Haute-Ville.  
Québec, 26 mai 1848.

Le Dr. **MARSDEN** a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le Dr. **WATT**, Place d'Arme, porté voisin de l'Hôtel St. George.  
Québec, 12 mai 1848.

**Premier arrivage d'Europe,  
Via le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice**

**AU LIVRE D'OR.**

Librairie Ecclésiastique et Classique,  
**NO. 12, RUE LA FABRIQUE.**

LES soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

**Aussi,**  
Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.  
Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.  
Québec, 28 avril 1848.  
J. & O. CREMAZIE.

**GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC**

Rue Desfores,  
ST. ROCII,

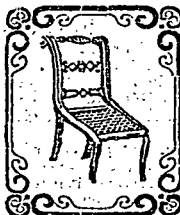
Quebec.

**THOMAS LARIVIERE,**

Rue Desfores,  
ST. ROCII,

Quebec.

**MEUBLIER,**



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

**UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,  
de tous les genres et de tous les prix,**

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de **TABLES à CARTES, à DINER** et autres, de tous genres, **CHAISES d'ACAJOU, COUCHES** de la dernière élégance, **SOFAS, CHAISES d'AISSANCE**, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés.

**ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBERALES.**

Québec, 25 février, 1848.

**PETIT TRAITE DE  
GRAMMAIRE ANGLAISE,**  
PAR CHS. GOSSELYN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchotte et frère.



**JOSEPH CADOTTE,**  
Rue St. Pierre, près du Marché  
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

**HARNAIS, BOTTES et SOULIERS  
FRANCAIS, etc.**

Quantité de **GUIRS CANADIENS**, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés.  
**POINT DE SECOND PRIX.**  
Québec, 24 décembre, 1847.

**Institut Canadien  
DE QUEBEC.**

**Appel aux Artisans et aux  
Ouvriers.**

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,  
J. B. A. CHARTIER,  
Salle de l'Institut, Secrétaire-Archiviste,  
11 février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

LITHOGRAPHIE du Portrait de **JACQUES CARTIER**, par M. TH. HANER, à vendre chez MM. Crémazie et chez le soussigné Prix 5s.

**F. VEZINA,**  
Agent.  
Québec, 12 mai 1847.